

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE**INTERCONNEXION ELECTRIQUE SOUTERRAINE ET SOUS-MARINE DE 1 GW A COURANT CONTINU ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE n°2 (IFA 2)**

Communes d'Amfréville, Bréville-les-Monts, Gonneville-en-Auge, Hérouvillette, Merville-Franceville, Bellengreville, Cagny, Frénoville, Banneville-la-Campagne, Escoville, Emiéville, Touffréville, Bourguébus, Soliers, Démouville et Sannerville.

Communauté de communes de Val es Dunes, Entre Bois et Marais, Cabalor, Plaine Sud de Caen et communauté d'agglomération de Caen la mer.

Le Préfet du Calvados, informe le public qu'en exécution de l'arrêté du **01 juillet 2016**, il sera procédé, **du lundi 8 août 2016 à 14h00 au samedi 10 septembre 2016 à 12h00**, à une **ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE** sur les demandes :

- **d'autorisation au titre de de l'article L214-3 du code de l'environnement (loi sur l'eau) ;**
- **de concession d'utilisation du domaine public maritime ;**
- **de déclaration d'utilité publique relative à la création d'une liaison électrique souterraine et sous-marine à courant continu de 1 GW en vue de l'établissement de servitudes sur les communes d'Amfréville, Bréville-les-Monts, Gonneville-en-Auge, Hérouvillette, Merville-Franceville, Bellengreville, Cagny, Frénoville, Banneville-la-Campagne, Escoville, Emiéville, Touffréville, Bourguébus, Soliers, Démouville et Sannerville ;**
- **de déclaration d'utilité publique relative aux travaux de construction de la station de conversion de Tourbe en extension du poste électrique à 400 000 Volts de Tourbe (commune de Bellengreville) en vue de l'expropriation des terrains concernés ;**
- **de mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes d'Amfréville, Bréville-les-Monts, Banneville-la-Campagne, Bellengreville, Frénoville et Hérouvillette ;**

les unes et les autres relatives au projet d'interconnexion électrique souterraine et sous-marine à courant continu de 1 GW entre la France et l'Angleterre n°2 (IFA 2), présenté par RTE.

Les pièces relatives à cette enquête, qui comprendront notamment l'étude d'impact et l'avis de l'Autorité Environnementale, seront déposées pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouvertures en mairies, en communauté de communes ou en communauté d'agglomération citées ci-dessous où chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet. Elles seront également consultables sur le site internet des services de l'État du Calvados : rubrique "**Publications/avis et consultation du public/consultation en cours**".

La commission d'enquête est nommée par le tribunal administratif de Caen et Monsieur Jean-François GRATIEUX est désigné en qualité de président de cette commission d'enquête et Monsieur Noël LAURENCE, en qualité de président suppléant.

Membres titulaires :

Monsieur Noël LAURENCE

Monsieur Pierre GUINOT-DELERY

Membre suppléant :

Madame Françoise CHEVALIER

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales à l'occasion de permanences qu'ils tiendront en mairies de :

1	Amfréville	le mardi 23 août 2016 de 15h30 à 18h30
2	Bréville-les-Monts	le vendredi 19 août 2016 de 15h30 à 18h30
3	Gonneville-en-Auge	le mercredi 10 août 2016 de 13h30 à 16h30
4	Hérouvillette	le vendredi 9 septembre 2016 de 09h00 à 12h00

5	Merville-Franceville	le lundi 8 août 2016 de 14h00 à 17h00 le mercredi 24 août 2016 de 9h00 à 12h00 le samedi 10 septembre 2016 de 09h00 à 12h00
6	Bellengreville	le mardi 9 août 2016 de 09h00 à 12 h00
7	Cagny	le mardi 6 septembre 2016 de 14h00 à 17h00
8	Frénoeuville	le vendredi 2 septembre 2016 de 14h00 à 17h00
9	Banneville-la-Campagne	le lundi 29 août 2016 de 09h00 à 12h00
10	Escoville	le mercredi 17 août 2016 de 15h30 à 18h30
11	Emiéville	le vendredi 12 août 2016 de 15h00 à 18h00
12	Touffréville	le mercredi 31 août 2016 de 15h30 à 18h30
13	Bourguébus	le jeudi 18 août 2016 de 09h00 à 12h00
14	Soliers	le samedi 27 août 2016 de 9h00 à 12h00
15	Démouville	le jeudi 8 septembre 2016 de 9h00 à 12h00
16	Sannerville	le lundi 22 août 2016 de 15h00 à 18h00

le siège de l'enquête se tenant à la mairie de Merville-Franceville, 4 avenue Alexandre de Lavergne
14 810 MERVILLE - FRANCEVILLE.

Les observations peuvent également être envoyées :

- par mail à l'adresse : enquete-ifa2@calvados.gouv.fr,
- par voie postale à la commission d'enquête à l'adresse de la mairie de Merville-Franceville.

À la clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, dans les mairies, les communautés de communes ou d'agglomération concernées ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service Maritime et Littoral, 10 boulevard du Général Vanier à Caen et à la préfecture du Calvados, ainsi que sur son site internet, pendant un an.

Pour le Préfet et par délégation

Service Maritime et Littoral
DDTM du Calvados

Damien Levallois